DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux











District Drôme Ardèche de Football



COMITE DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N° 2

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2018

Liste des participants

NOM - PRENOM	Présents	Excusés
VALLET JEAN FRANCOIS	Х	
FEOUGIER STEPHANIE		Х
ARNAUD ROLAND	Х	
AUBERT Philippe	Х	
BETTON BERNARD	Х	
BRET VINCENT		Х
BRUNEL NICOLAS	Х	
BRUYAT PASCAL	Х	
DELORME BERNARD		Х
DJEDOU Djamel	Х	
FAURIE PIERRE		Х
GALES GERALD		Х
JOTTEUR PAULINE		Х
JULIEN LAURENT		Х
LAULAGNET ROSELYNE	Х	
LEFEVBRE ROGER		Х
LIOZON VIVIANE	Х	
MARON JACQUES	Х	
MILHAN ERIC	Х	
PEALAT PHILIPPE		Х
PION JEAN MARIE	Х	
REBAHI NORZED		Х
RICHARD JIMMY	Х	
VILLAND JEAN FRANCOIS	Х	
ZAVADA RICHARD	Х	
Assistent		
FAUCUIT SYLVAIN	Х	
TERRASSE JEAN MARIE	Х	

ORDRE DU JOUR

- 1. INFORMATIONS DU PRESIDENT.
- 2. AUTRES INFORMATIONS.
- . Situation licences 2018.2019.
- . Assemblée Générale du district.
- . Réunion de secteurs.
- . Réunion des nouveaux présidents.
- . Règlement intérieur
- 3. RETOUR SUR:
- . Réunions plénières
- . Assemblée générale des arbitres
- 4. INFORMATIONS COMMISSIONS SPORTIVES.
- . Avenir du championnat séniors D6
- 5. INFORMATIONS DAP PPF
- . Programme Bleu Blanc Rouge
- . Opération « Foot de cœur »
- 6. ADMINISTRATIF/MARKETING/COMMUNICATION
- . Feuille de match Informatisée.
- . Mise en œuvre plan de communication.
- . Demande dotations commissions 2018.2019.
- . Boutique officielle District / Clubs

En préambule à la réunion, Jean François VALLET renouvelle les condoléances du District à Pascal BRUYAT, pour le décès de sa maman, à Jimmy RICHARD, pour le décès de sa sœur et à Lionel PONT pour le décès de son papa.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT:

. Football en milieu scolaire.

Participation à deux réunions sur ce sujet à GRENOBLE et à LYON.

Les objectifs de ces réunions :

- Harmoniser les conventions des trois académies rattachées au territoire de la LAuRAFoot à partir de la nouvelle convention nationale signée.
- Rationaliser les fonctionnements avec les fédérations affinitaires.
- Fixer un cadre commun sur les aides en direction des sections sportives.
- Définir un budget de fonctionnement pour ce secteur d'activité.

Jean François VALLET informe également les membres de la venue de Florian BECHON, chargé de missions FMS à la Direction Technique Nationale. Il sera présent le 19 octobre, sur une réunion de travail et d'échanges avec l'équipe technique.

. ANPDF (Association Nationale des Présidents de District de Football).

Participation au congrès de l'ANPDF à VERDUN.

Travail en atelier sur les thèmes du football en milieu rural, des incivilités et du rôle du président. Intervention de Noël LE GRAET avec, entre autres points abordés, les retombées de la coupe du monde auprès des clubs de football.

Jean François VALLET informe également les membres de l'organisation en Drôme Ardèche de la réunion du secteur 4 de l'ANPDF, les 5 et 6 octobre.

Cette réunion rassemblera les 22 présidents de district de ce secteur.

Il en profite pour remercier Elodie MASSELOT pour son implication au bon déroulement de cette manifestation.

. Visite Roland SEUX - Directeur Technique Régional.

Retour sur la réunion du 14 septembre qui avait pour objectif d'effectuer un état des lieux des missions effectuées par les CTD PPF et le CTD DAP en cohérence avec les fiches de missions élaborées par la DTN.

. Label Jeunes.

Pour davantage de lisibilité et afin d'éviter de multiplier les réunions, la commission de labellisation est désormais de la compétence du bureau directeur, ceci n'excluant pas le rôle majeur du responsable de secteur et de l'éducateur de zone.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 08 octobre au siège du district, il est demandé aux responsables de secteurs d'être présents à cette occasion.

. Annuaire du district.

Sortie de l'annuaire avec un délai prévu au 10 septembre légèrement dépassé. Il est demandé à chacun de profiter des différentes réunions organisées pour distribuer les annuaires aux clubs.

2. AUTRES INFORMATIONS:

. Situation licences 2018.2019.

Compte tenu de la situation de délivrance des licences au niveau de la LAuRAFooT, la comparaison sur le nombre de licenciés par rapport à la saison dernière est difficile à faire.

Cependant il apparait dans de nombreux clubs que le nombre de licenciés est en augmentation notamment chez les jeunes, avec dans certains cas, des difficultés pour accueillir les nouveaux licenciés.

. Assemblée Générale du district.

Jean François VALLET rappelle que l'assemblée générale d'hiver du district est fixée au vendredi 30 novembre 2018. Le site reste à confirmer.

Une réunion bilan avec les comptables aura lieu le 04 octobre. L'exercice 2017/2018 devrait se solder par un résultat autour de l'équilibre.

Les incertitudes pour les financements 2018/2019 et de fait l'élaboration du prévisionnel devront conduire à la plus grande vigilance de tous.

. Réunion de secteurs.

Calendriers des réunions :

Secteurs	Date et heure	Lieu
1 et 2	15 octobre à 19 h	SARRAS
3 et 4	17 octobre à 19 h	CHARMES SUR RHONE
5 et 6	22 octobre à 19 h	SAINT JEAN LE CENTENIER
7 et 8	29 octobre à 19 h	CHANOS CURSON
9 et 10	30 octobre à 19 h	CHABEUIL
11 et 12	08 novembre à 19 h	MONTELIMAR

Jean François VALLET, rappelle, comme indiqué lors du précédent bureau que seront présents pour le district :

- Les membres du bureau directeur disponible.
- Les responsables de secteurs concernés.
- L'éducateur du district rattaché à la zone concernée.
- Les élus du comité de direction de proximité.

Points abordés lors des réunions :

- Avenir du championnat D6.
- Réforme des compétitions Jeunes.

- Label Jeunes.
- Questions des clubs.

. Réunion des nouveaux présidents.

La réunion des nouveaux présidents de clubs est programmée le jeudi 04 octobre 2018 à 19h.

Cette réunion devra permettre d'informer les clubs présents sur les actions pouvant être conduites en lien avec le district, mais aussi de répondre aux problématiques d'actualités rencontrées par les nouveaux présidents.

Il est demandé à chaque responsable de secteur de relancer téléphoniquement les clubs qui lui sont rattachés afin de s'assurer d'une participation des clubs la plus importante possible.

Cette saison, ce sont 48 clubs qui ont un nouveau président.

. <u>Règlement intérieur</u>.

Après un rappel sur l'utilité d'avoir, au sein du district, un règlement intérieur applicable aux personnes présentes dans l'enceinte du district ; après avoir rappelé que celui-ci a déjà été validé par les représentants du personnel ; les membres du comité de direction valident à l'unanimité la mise en application de ce règlement.

Il sera demandé à chaque président de commission de s'assurer que leurs membres signent celui-ci au cours des prochaines réunions.

3. RETOUR SUR:

. Réunions plénières.

Chaque responsable revient sur les diverses réunions plénières ayant eu lieu au cours du mois de septembre, à savoir :

- Plénière des délégués officiels.
- Plénière du football diversifié.
- Plénière du futsal.
- Plénière vétérans.
- Plénière jeunes et technique.

Les membres du comité de direction remercient de leur présence les participants à ces réunions, et la qualité de l'accueil réservé lors des réunions décentralisées.

Les comptes rendus des diverses réunions sont consultables sur le site internet du district.

. Assemblée générale des arbitres.

Nicolas BRUNEL revient sur cette assemblée satisfaisante dans son ensemble :

- Excellent accueil et investissement du club de RHONE VALLEES, club support de l'opération.
- Taux de réussite important sur le nouveau test physique, avec l'apport de Philippe PEALAT et Fabrice FILIPPETTO sur l'échauffement préalable.
- Echanges sereins et constructifs au cours de l'assemblée générale.

4. INFORMATIONS COMMISSIONS SPORTIVES:

. Avenir du championnat séniors D6.

Jacques MARON fait un point sur l'organisation du championnat D6 seniors avec un nombre d'équipes engagées en baisse.

Il précise que cette situation résulte, essentiellement, de la baisse des engagements en D5, nécessitant par la force des choses, d'effectuer des repêchages en D6.

Après échanges de vues, il ressort que la problématique identifiée en D6 doit nécessairement intégrer une réflexion globale sur les compétitions D5 et D6.

Jean François VALLET propose l'organisation d'une réunion dès le lundi, afin de déterminer à la vue des échanges la solution la plus appropriée et qui sera présentée aux clubs lors des réunions de secteurs.

5. INFORMATIONS DAP - PPF:

. Programme Bleu Blanc Rouge Foot.

Jean Marie TERRASSE expose aux membres la mise en place du programme « Bleu Blanc Rouge Foot » réalisé par la Ligue du Football Amateur et la Direction Technique Nationale ayant pour objectif d'apporter des outils pratiques aux clubs face à l'afflux prévisionnel de nouveaux licenciés.

Ce programme a fait l'objet d'une information à l'occasion des réunions plénières jeunes et technique. Les fiches pratiques seront diffusées aux clubs qui auront la possibilité de les utiliser si celles-ci correspondent à un besoin.

. Opération « Foot de cœur ».

Suite à la décision prise lors du dernier bureau directeur, Jean Marie TERRASSE rappelle la mise en place d'une action « Foot de Cœur » le 01 décembre à l'occasion des plateaux U9.

Cette action sera mise en œuvre en collaboration avec la Banque Alimentaire Drôme Ardèche, l'objet étant de demandé aux clubs, joueurs, parents de donner des denrées alimentaires non périssables.

En interne, une collecte sera également effectuée auprès des membres du district.

6. ADMINISTRATIF/MARKETING/COMMUNICATION:

. Feuille de match Informatisée.

Point réalisé sur le début de saison, avec l'ouverture de la FMI sur l'ensemble des compétitions adultes et jeunes à 11.

Quelques difficultés d'utilisation qui devraient être résolues à partir de mi-octobre.

Un rappel sera fait sur le site Internet sur les bonnes pratiques à adopter afin de s'assurer d'une réussite optimale.

. Mise en œuvre plan de communication.

Sylvain FAUCUIT présente aux membres l'organisation interne validée en bureau directeur en lien avec le plan de communication du District qui intègre, notamment :

- l'ouverture de la page Facebook officielle du district depuis le 10 septembre. Ce nouveau moyen de communication donnant pleinement satisfaction.

Un remerciement est adressé à l'ensemble des acteurs du district pour les remontées d'informations nombreuses qui rendent ce support très attractif.

- l'ouverture d'un compte Twitter depuis le 18 septembre
- la préparation de deux newsletters à destination des membres du district et des clubs.
- l'animation du site Internet ou il est demandé à chaque commission de transmettre les informations en simultané à Elodie MASSELOT et Thibault FOURNEL.

. Demande dotations commissions 2018.2019.

Un état des lieux rapide est réalisé sur les demandes de dotations visant à récompenser les clubs sur les actions mises en œuvre par le district.

Quelques réajustements devront être fait afin d'optimiser les dépenses relatives à ces récompenses.

. Boutique officielle District / Clubs.

Un point est fait sur le lancement de la boutique officielle du district à destination de l'interne. La boutique officielle clubs sera lancée prochainement afin de permettre aux clubs qui le souhaitent de bénéficier d'offres avantageuses auprès de notre partenaire majeur en équipements sportifs.

. Ouverture Accès FOOT 2000.

Afin de faciliter le travail de la commission des terrains et équipements, un accès Foot 2000 sera créé pour chaque membre de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22 h 30.

Prochaines réunions :

Bureau directeur : vendredi 12 octobre. Bureau directeur : lundi 05 novembre. Comité de direction : lundi 12 novembre.

DRÔME ARDÈCHE FFF

District Drôme Ardèche de Football



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°08 du 08 octobre 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

CHAMPIONNAT à 11

<u>Responsable</u>

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

CHAMPIONNAT à 8

Responsable

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer aux rencontres U15, les joueuses U12, U13, U14 et U15.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET - Port 06.11.15.53.93

Mail: compétitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer aux rencontres U18, les joueuses U15, U16, U17 et U18.

INFORMATIONS DIVERSES

Modifications des jours des matchs :

Toutes les demandes de modifications quant à la date ou l'heure d'un match doivent être validées par les deux clubs 12 jours avant la date du match. Toute demande qui ne précise pas l'horaire du match ne peut pas être homologuée par la Commission féminine.

Envoi de mail:

Pour être prises en compte, vos correspondances et demandes doivent être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org). Tout courriel concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail.

FMI:

La FMI est OBLIGATOIRE pour les compétitions féminines séniors et U18 à 8 ou à 11.

A compter du week-end prochain les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés. Il est donc important que vos responsables d'équipes aient leur identifiant de connexion avec eux.

En cas de problème, établir une feuille de match papier et la retourner dans les 48 h à l'adresse du District.



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°12

REUNION du 04 et 08 Octobre 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents: Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE,

Denis GLANDU.

Excusé: Bernard DELORME

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

FMI

Pour rappel voir l'article 76

L'établissement de la feuille de match informatisée est obligatoire pour toute les divisions jusqu'à la D6. Les raisons qui nous sont données pour expliquer les absences de saisies informatiques sont quelquefois légères. En effet, l'oubli de code, la non transmission de code entre dirigeants, l'utilisation d'une tablette pour deux équipes, sans oublier celle qui revient le plus souvent l'absence de connexion internet au stade le jour du match.

Il est bon de rappeler que la connexion internet n'est utile qu'avant le match pour rentrer les infos de chaque équipe jusqu'au dimanche midi. Ensuite pendant le match et après celui-ci cet accès internet n'est pas nécessaire. Vous n'aurez besoin du WIFI uniquement pour transmettre la feuille après la rencontre, soit du stade si celui-ci est équipé, soit du domicile d'un dirigeant.

Une fois mis de côté toutes ces raisons, seuls un problème mécanique lié à la tablette elle-même, ou un mauvais paramétrage sur Footclub pourraient être bloquant.

Pour info veuillez prendre connaissance sur le site du District des trois étapes indispensables à la bonne utilisation de la FMI.

Pour tout problème contacter Sylvain FAUCUIT ou Eric THIVOLLE.

Le rapport d'absence FMI est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous : (-ctrl + clic droit)

https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/5703a30e84648b9527e30db1a57f8767.pdf

Demande de modification de date de match sur Footclub

Il y a trop de demande de modification de date de match, d'inversion, de changement d'horaire, qui se trouvent sans réponse de la part du club sollicité.

Rappel de l'article 13.2 :

Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre doivent obligatoirement être saisies sur Footclub au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre sauf pour la catégorie D6 dont le délai est ramené à 5 jours.

Toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- 1) Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail)
- 2) Saisie sur Footclub par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Le club demandeur doit donc s'assurer que le club sollicité est d'accord avant d'effectuer la demande de modification sur Footclub. Le club sollicité devra accepter la demande rapidement.

COURRIERS RECUS

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel: 04.75.08.50.50 / P: 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable :

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable:

Bernard DELORME- Tel: 04.27.45.72.31 / P: 07.77.0764.50

D6

Responsable:

André GALLICE - Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

L'équipe de MAUVES 3 est forfait général, elle est remplacée par l'équipe de PORTES LES VALENCE 3

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER:

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FOOT DIVERSIFIE

Responsable:

Denis GLANDU - Tel: 06.49.14.50.00

CHAMPIONNAT:

Deux clubs n'ont pas saisi le résultat de leur rencontre respective dans les délais. Ils seront amendés.

COUPE « PAUL GATEAUD »:

Tirage effectué par MR.POMMIER Michel

Quinze clubs inscrits, donc sept matches de barrage et un exempt.

Quinze clubs inscrits, donc sept matches de barrage et un exempt.

AS LE PIC/ES MALISSARD le 02/11 à 20 h.

CFE TOULAUD/RPTS VALENCE le 29/10 à 19 h 30

VALENCE CONSEIL DEPT/RHONE CRUSSOL FOOT 07 le 29/10 à 19 h 30.

BOURG LES VALENCE/AS PTT VALENCE le 02/11/ à 20 h 45.

AME SPORT GUILHERAND/FC EYRIEUX EMBROYE le 29/10 à 19 h 45.

AS VEORE MONTOISON /FL GUILHERAND GRANGES le 29/10 à 20 h 30.

FC CHABEUIL/AS SFAM ROMANS le 02/11 à 21 h 15.

EXEMPT: VAL. AS PORTUGAISE.

Prévoir du temps pour les prolongations et les tirs au but.

VETERANS:

Responsables:

André GALLICE - Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO - Tel: 06.25.45.06.02

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE VETERANS 2018/2019

Remerciements à l'ensemble des clubs pour leur présence et qui nous accordent une soirée pour le démarrage de la saison 2018/2019.

Remerciements pour leur présence à Messieurs :

- Jean-François VALLET, Président du District.
- Jacques MARON, Vice- Président Délégué et Président de la Commission Championnats, Coupes Seniors.
- Stéphan MONTALBANO, Responsable Vétérans.
- André GALICE, Responsable Vétérans.
- Sylvain FAUCUIT, Directeur Administratif.

RETOUR SUR LA SAISON 2017/2018

64 équipes engagées dont cinq ont fait forfait général dès le premier mois de compétition.

L'US Pont la Roche a gagné la phase finale du Championnat et Mours la phase finale de la Coupe, bravo à eux.

Constats:

- Plus d'une centaine de matches non joués ce qui fausse le championnat.
- Disparités importantes selon les clubs : certains ont joué la quasi-totalité des matches, d'autres la moitié.
- Non renvoi des feuilles de match, feuilles de matches incomplètes
- Des irrégularités constatées (feuilles de matches remplies après le match, feuilles de matches avec plus de 10 joueurs inscrits, participation de joueurs licenciés non vétérans, participation de joueurs non licenciés, etc.)
- Peu d'échange entre le District et les clubs.

SAISON 2018/2019

Comme la saison dernière, 64 équipes engagées. Cette saison, le championnat se déroulera en deux phases comme en D6 : une phase avant Noël, l'autre après. La deuxième phase permettra de faire des poules de niveau homogène. Les poules sont constituées de 5 ou 6 équipes.

La FMI est mise en place cette saison. Elle devrait permettre d'éviter de commettre certaines irrégularités. Son application sera obligatoire à partir de la quatrième journée de championnat.

Les dates retenues pour la 2^{ème} phase du championnat seront publiées sur le PV début octobre au plus tard.

La Commission rappelle que les reports des matches et changements d'horaire, doivent être demandés par Foot Club, douze jours avant la date initiale prévue au calendrier et confirmés par mail officiel du club au District.

Les matches reportés devront se jouer sous un mois sous peine de match perdu aux deux équipes.

QUESTIONS DIVERSES:

- Les dates retenues pour la Coupe, et le tirage du 1^{er} tour seront effectués début octobre.
- Ce début de saison a obligé la commission à travailler dans l'urgence en raison d'engagement tardif et de retrait d'équipes en championnat.
- Rappel des règles :

Pour le hors-jeu, c'est la ligne des 16 m qui doit être utilisée.

Pour la surface de réparations, si cette ligne est tracée sur le terrain, elle sera utilisée. Si cette dernière n'est pas tracée elle correspondra à la largeur du terrain au 16 m Dégagement du gardien à la main ou au pied balle au sol.

Sylvain FAUCUIT, a ensuite assuré une formation FMI auprès des clubs présents.

FUTSAL:

Responsable:

Stéphan MONTALBANO – Tel: 06.25.45.06.02

District Drôme Ardèche de Football



Commission des Compétitions Jeunes



PROCÈS-VERBAL N° 12

Réunion du 05/10/18

Présents: Roselyne LAULAGNET, Robert ASTIER, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Flavie CHANAS

INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

Modifications de jours des matchs

Toutes les demandes de modifications pour jouer le samedi au lieu du dimanche doivent être validées par les clubs 12 jours avant la date du match.

Toute demande qui ne précise pas l'horaire du match ne peut pas être homologuée par la Commission des Jeunes.

Courrier

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org)

Tout courrier concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail

Courrier reçu

RC TOURNON TAIN

Candidature pour l'organisation des finales de coupe jeunes le 08 juin 2019.

FMI

Il est obligatoire de faire la FMI pour toutes les rencontres à 11.

En cas de problème, faite une feuille de match et la retourner dans les 48 h à l'adresse du District. Seuls sont scannées les feuilles de match des U 15 à 8, des U 15 F, des U 18 F, des U 13, des U 11 et les fiches bilan des U 7 et U 9.

Délégués de terrain :

En U 15 et en U 17 : 1 délégué obligatoire.

En U 19: 2 délégués obligatoires.

TOURNOIS

Responsable: Robert ASTIER- Port: 06.78.52.42.59

Port: 06.78.52.42.59

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET: 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable:

Thomas FUSTIER - Port: 06.60.27.23.81

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Les poules définitives U 7 et U 9 sont disponibles sur le site et tiennent compte des dernières modifications apportées lors des 3 réunions plénières.

Rappel

Les plannings doivent être envoyés par les coordinateurs à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr Les fiches bilan des plateaux doivent être envoyées à l'adresse competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr par le club organisateur du plateau.

CATEGORIE U11

Responsable:

Philippe Aubert - Port : 06 80 92 81 87

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: FC EYRIEUX EMBROYE, US PEYRINS, FJ VENCE ET BERRE, JAUJAC SP, FC CHABEUIL, FC TRICASTIN, OL CENTRE ARDECHE.

Calendrier:

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Espoirs: Poule D: Le plateau initialement prévu à PEYRINS le 06/10/2018 est reporté au 01/12/2018.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Espoirs: Poules G.

- Bourgeons : Poules J, O.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Espoirs:

Poule G: Exempt 86 remplace CHABEUIL FC 3, PEYRINS US 2 remplace Exempt 90.

Bourgeons:

Poule J: CHABEUIL FC 3 remplace CHABEUIL FC 4.

Poule O: Exempt 87 remplace FJ VENCE ET BERRE, Exempt 85 remplace FC TRICASTIN 3.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14 h 00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement <u>l'accord de tous</u> les clubs participants.

<u>Feuille de matchs</u>: Les feuilles de plateau seront scannées sous format pdf, par le club recevant et envoyées au District à l'adresse suivante : <u>competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr</u>

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du <u>non déroulement</u> d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

Feuilles de matchs manquantes du 22/09/2018, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70 €) :

Promotion:

Poule B : ST DONAT AS 1. Poule E : PIERRELATTE 1.

Espoirs:

Poule C : CHANAS FC 1.

Poule E: LE CHEYLARD FC 1.

Poule G: MONTMEYRAN US 1, MONTELIER US 1.

Poule H : CHABRILLAN AJ 1.
Poule I : VALDAINE FC 1.

Bourgeons:

Poule C: CHATEAUNEUF DE GALAURE 1.

Poule E: HERMITAGE FC 2. Poule K: LUC EN DIOIS 1. Poule M: VALDAINE FC 2. Poule Q: LES VANS AS 1.

RAPPEL IMPORTANT:

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de matchs entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Prochain Rendez-vous U11:

Samedi 13 Octobre 2018.

CATEGORIE U13

Responsables:

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement :

3 U 11 seulement peuvent jouer en U 13

Informations sur le championnat

Important

Les calendriers des poules de brassage sont disponibles sur le site dans la rubrique documents. Lorsque le recevant est l'exempt, c'est le visiteur 1 qui reçoit.

L horaire officiel est 15h30

Si vous souhaitez avancer l'horaire vous devez impérativement prévenir les clubs

Pour jouer le matin vous devez obtenir <u>l'accord de tous les clubs</u> sinon le plateau reste à l'heure officielle.

A dater de ce jour toutes les nouvelles inscriptions seront intégrées en D 6 apres les 4 journées de brassage. Envoyer un mail pour confirmer l'inscription de nouvelels équipes

La feuille de match est disponible dans la rubrique documents Elle doit être envoyée à la Commission des Jeunes competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr dans les 48h par le club recevant. L'amende pour non retour de feuille de match sera appliquée dès la 1ère journée.

Ne pas la prendre en photo mais la scanner et écrire **en noir.** Trop de feuilles sont illisibles.

Après les 4 journées de brassage les équipes seront réparties en 6 niveaux

D1: 3 poules de 8 équipes.

D 2 : 4 poules de 8 équipes.

2 équipes de Promotion d'excellence seront intégrées en D 2.

D 3 : 4 poules de 8 équipes.

D4: 5 poules de 8 équipes.

6 équipes de 1^{ère} division seront intégrées en D 4.

D 5 : 5 poules de 8 équipes.

D 6 : 5 poules ou plus en fonction du nombre de nouvelles inscriptions.

Coupe U 13 à 8

Le 1^{er} tour de la coupe U 13 garçons aura lieu **le 20 octobre à 14h30** La 1^{ère} équipe nommée organise le plateau.

Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire. Pour jouer le matin vous devez obtenir <u>l'accord de tous les clubs</u> sinon le plateau reste à l' heure officielle 14h30

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage, cette épreuve est obligatoire.

Les équipes qui ne font pas l'épreuve de jonglage ne peuvent pas participer au plateau.

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main). 20 têtes.

Chaque joueur a droit à 2 essais.

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent.

Le total des 8 meilleurs est pris en compte pour chaque équipe.

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs : les n° 1 ensemble, n° 2 ensemble.....

En cas d'égalité à la fin du plateau, l'équipe qui a le plus grand total aux jongles est déclarée vainqueur.

ATTENTION Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.

Vous devez télécharger les feuilles de matchs spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions et les envoyer dès le lundi au District <u>par courrier</u> (seules les feuilles de matchs de championnat sont scannées)

COUPE U13 - 1er TOUR - Samedi 20 Octobre à 14h30				
POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
AS CHAVANAY 1	FELINES ST-CYR 2	CHANAS 1	AS DOLON 2	FC ANNONAY 1
AS DOLON 1	US DAVEZIEUX 1	TREFLE FOOT 1	CHAVANAY 2	BOULIEU ANNONAY 2
FC SALAISE 3	BOULIEU 1	FELINES ST-CYR 1	VALLIS AUREA 1	DAVEZIEUX 3
ST-ROMAIN SURIEU 1	FC ANNONAY 2	US CLONAS 2 VALLONS 1	NORD DRÔME 2	ST-ROMAIN SURIEU 2
POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
FC SALAISE 1	US VAL D'AY 1	US DAVEZIEUX 4	OL. RHODIA 1	NORD DROME 1
FOOT MONT PILAT 2	ST-FELICIEN 1	OL. RHODIA 2	AS ROIFFIEUX 1	VALLIS AUREA 2
OL. RHODIA 3	AS VILLEVOCANCE 1	FOOT MONT PILAT	US VAL D'AY 3	CHATO9 DE GALAURE 1
FC RAMBERTOIS 1		US VAL D'AY 2	HAUTERIVES GD SERRE 2	FC SALAISE 2
POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
SARRAS ST-VALLIER 2	AS ST-DONAT 2	FC CHATELET 1	ST-PAUL LES ROMANS 1	VALLIS AUREA 4
ST-ALBAN D'AY 1	CHATO9 ISERE 2	US CROIX DU FRAYSSE 1	US MOURS 2	HAUTERIVES GD SERRE 1
US DAVEZIEUX 2	ST-UZE 1	VALLIS AUREA 3	CLERIEUX ST- BARDOUX 1	AS ST-DONAT 1
US CROIX DU FRAYSSE 2	SARRAS ST VALLIER 1		BBRM 2	US MOURS 3
POULE 16	POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
TOURNON-TAIN 1	MOURS 1	RC MAUVES 2	PONT LA ROCHE 2	HOSTUN 1
LARNAGE SERVES 2	ST-PAUL LES ROMANS 2	SA ST-AGREVE 2	PS ROMANS 1	FC PEAGEOIS 1
SA ST-AGREVE 1	FC HERMITAGE 1	ST-JEAN DE MUZOLS 1	LARNAGE SERVES 1	AS GENISSIEUX 2
COLOMBIER ST- BARTH 1	CHATO9 SUR ISERE 3	FC CHATELET 2	CHATO9 SUR ISERE 1	BBRM 1
POULE 21	POULE 22	POULE 23	POULE 24	POULE 25
AS CORNAS 1	US PEYRINS 1	US BEAUMONTELEGER 1	FC CHABEUIL 2	BOURG LES VALENCE 3

BG LES VALENCE 1	AS GENISSIEUX 1	CHATUZANGE GOUBET 1	FC VALENCE 1	US PONT LA ROCHE
ST-JEAN DE MUZOLS 2	FC PEAGEOIS 2	BG LES VALENCE 2	ST-MARCEL LES VAL. 2	LE CHEYLARD FC 1
FC VALENCE 2	US MOURS 4	FC CHABEUIL 4		FC PORTES LES VAL.
POULE 26	POULE 27	POULE 28	POULE 29	POULE 30
FC HERMITAGE 2	LE CHEYLARD 2	OL. VALENCE 2	VEORE MONTOISON 2	AS ALBOUSSIERE 1
OL.VALENCE 1	RC MAUVES 1	ES MALISSARD 1	FC CHABEUIL 1	OL. VALENCE 3
TOURNON TAIN 2	RHÔNE CRUSSOL 1	AS CORNAS 2	AS VALENSOLLES 1	RHÔNE CRUSSOL 2
VAL. PORTUGAIS 1		RHÔNE CRUSSOL 4	PORTES LES VAL. 2	VALLEE DU DOUX 1
POULE 31	POULE 32	POULE 33	POULE 34	POULE 35
FC PORTES LES VAL 1	EURRE 1	RHÔNE CRUSSOL 3	EYRIEUX EMBROYE 1	US MONTELIER 1
BEAUMONTELEGER 2	FC DIOIS 1	AS VERNOUX 1	CENTRE ARDECHE 3	EURRE 2
FC CHABEUIL 3	JS LIVRON 3	VEORE MONTOISON 1	JS LIVRON 1	CREST-AOUSTE 1
ST-MARCEL LES VAL 1	US MONTMEYRAN 1			
POULE 36	POULE 37	DOLLE 30	DOLLE 20	DOLLIE 40
1 OOLL 30	PUULE 37	POULE 38	POULE 39	POULE 40
FC RHÔNE VALLEES 1	CHOMERAC 2	US MEYSSE	US MONTELIMAR 1	FC MONTELIMAR 2
FC RHÔNE VALLEES				
FC RHÔNE VALLEES 1	CHOMERAC 2	US MEYSSE	US MONTELIMAR 1	FC MONTELIMAR 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41 VALLEE JABRON 1	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42 CHATO9 DU RHÔNE 1	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43 FC 540 1 DRÔME PROVENCE	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44 CENTRE ARDECHE 2 ST-DIDIER SOUS	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41 VALLEE JABRON 1 FC MONTELIMAR 1	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42 CHATO9 DU RHÔNE 1 ALLAN FOOT 1	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43 FC 540 1 DRÔME PROVENCE 1	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44 CENTRE ARDECHE 2 ST-DIDIER SOUS AUBENAS	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41 VALLEE JABRON 1 FC MONTELIMAR 1 US ANCÔNE 2 BAUME	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42 CHATO9 DU RHÔNE 1 ALLAN FOOT 1 US MONTELIMAR 2 ST-GERVAIS S/R	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43 FC 540 1 DRÔME PROVENCE 1 FC MONTELIMAR 4	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44 CENTRE ARDECHE 2 ST-DIDIER SOUS AUBENAS	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41 VALLEE JABRON 1 FC MONTELIMAR 1 US ANCÔNE 2 BAUME MONTSEGUR 1	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42 CHATO9 DU RHÔNE 1 ALLAN FOOT 1 US MONTELIMAR 2 ST-GERVAIS S/R ROUBION 1	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43 FC 540 1 DRÔME PROVENCE 1 FC MONTELIMAR 4 US MONTELIMAR 3	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44 CENTRE ARDECHE 2 ST-DIDIER SOUS AUBENAS AS SUD ARDECHE 5	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41 VALLEE JABRON 1 FC MONTELIMAR 1 US ANCÔNE 2 BAUME MONTSEGUR 1 POULE 45	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42 CHATO9 DU RHÔNE 1 ALLAN FOOT 1 US MONTELIMAR 2 ST-GERVAIS S/R ROUBION 1 POULE 46	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43 FC 540 1 DRÔME PROVENCE 1 FC MONTELIMAR 4 US MONTELIMAR 3	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44 CENTRE ARDECHE 2 ST-DIDIER SOUS AUBENAS AS SUD ARDECHE 5	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2
FC RHÔNE VALLEES 1 FC VALDAINE 2 CHOMERAC 3 SC CRUAS 1 POULE 41 VALLEE JABRON 1 FC MONTELIMAR 1 US ANCÔNE 2 BAUME MONTSEGUR 1 POULE 45 AS SUD ARDECHE 3	CHOMERAC 2 MELAS LE TEIL 1 RHÔNE VALLLEES 2 CENTRE ARDECHE 1 POULE 42 CHATO9 DU RHÔNE 1 ALLAN FOOT 1 US MONTELIMAR 2 ST-GERVAIS S/R ROUBION 1 POULE 46 AS PIERRELATTE 3	US MEYSSE CHOMERAC 1 EYRIEUX EMBROYE 2 AS PIERRELATTE 2 POULE 43 FC 540 1 DRÔME PROVENCE 1 FC MONTELIMAR 4 US MONTELIMAR 3 POULE 47 AS BERG HELVIE 2	US MONTELIMAR 1 JS LIVRON 2 CREST AOUSTE 2 VALLEE JABRON 3 POULE 44 CENTRE ARDECHE 2 ST-DIDIER SOUS AUBENAS AS SUD ARDECHE 5 POULE 48 US ANCÔNE 1 CHATO9 DU RHÔNE	FC MONTELIMAR 2 FC VALDAINE 1 FC 540 2

POULE 49	POULE 50	POULE 51	POULE 52
FC TRICASTIN 1	US VALS LES BAINS 1	US BAS VIVARAIS 1	VALLON PONT D'ARC
			1
AS PIERRELATTE 4	AS LES VANS	OL. RUOMS 1	BOURG ST ANDEOL 2
FC MONTELIMAR 3	AS SUD ARDECHE 1	AS SUD ARDECHE 4	OL. RUOMS 2
CT MONTAN 1	VALLON PONT D'ARC	HAUTES CEVENNES	IND LADIACHEDE 1
ST-MONTAN 1	2	2	IND. LABLACHERE 1

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS - 06.21.43.38.99

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

<u>Responsable</u>

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 x 35mn, ballon taille 4, horaire officiel samedi 15h30.

Peuvent partriciper les U 15, U 14, U 13 et U 12. Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu 2 x 40mnn ballon taille 5, horaire officiel samedi 15h30.

Peuvent partriciper les U 18, U 17, U 16 et U 15.

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi.

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port: 06.70.03.20.57

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET: 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

FUTSAL

Responsable:

Philippe Aubert - Port: 06 80 92 81 87

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: RC TOURNON TAIN, FC ST RESTITUT, VALENCE OL.

<u>Situation au 04/10/2018</u>:

U13: 72 Inscrits pour max = 72. U15: 36 Inscrits pour max = 36 U17: 25 Inscrits pour max = 30.

Selon le calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

- Les 27 ou 28 Octobre 2018 pour les U15 et U17.
- Les 03 ou 04 Novembre 2018 pour la catégorie U13.

DISTRICT

District Drôme Ardèche de Football



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 11

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 20 ET 21 OCTOBRE 2018

- D1 SEDDOUGUI Fouad
- D 3 BOURDEAUX Clément

COURRIERS DES ARBITRES

- LEBON Florian : Reçu rapport, lu et noté.
- CRESPO Pierrick: Lu et noté. Une réponse sera faite rapidement.
- NOEL Thierry: Lu et noté.
- YESILTEPE Dursun : Lu et noté.
- SEDDOUGUI Fouad : Deux courriers, lus et notés.
- EL HADDIOUI Jalal : Lu et noté.
- ROSSINI Stéphane : Lu et noté.
- AKOUMI Brahim : Lu et noté.
- NOEL Thierry: Lu et noté.
- BEATTIE Elliot : Lu et noté, transmis à la commission du statut de l'arbitrage.
- DE JESUS SOUSA José: Lu et noté (ne pas oublier de s'identifier sur le courriel, merci).
- MICHEL Sébastien : Lu et noté.

TEXT PHYSIQUE TAISA

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage aura lieu le samedi 20 octobre 2018 au stade PASSELEGUES à VALENCE (terrain synthétique situé à proximité du stade POMPIDOU).

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique TAISA.

<u>Déroulement :</u>

10h00 : Accueil des arbitres 10h10 à 10h25 : Echauffement

10h30 : Début du test physique TAISA 11h15 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, chaussures de foot, bouteille d'eau...)
- Nécessaire de toilette

Cette séance de rattrapage concerne, en priorité, tous les arbitres absents, blessés et/ou indisponibles pour des raisons dûment valables depuis le début de la saison 2018/2019.

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de répétitions minimum lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique, ne seront pas désignés jusqu'au 2 février 2019, date de la dernière séance de rattrapage de la saison sportive 2018/2019.

COURRIERS DES CLUBS

- US Montélier : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- SC Melas Le Teil : Lu et noté.
- FC Eyrieux Embroye : Lu et noté.
- SC Bourg St Andéol : Lu et noté, transmis à la commission du statut de l'arbitrage.
- St Just St Marcel : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC 540 : Changement de terrain, lu et noté.
- JS St Privat : Lu et noté, transmis à la commission du statut de l'arbitrage.
- US Drôme Provence : Lu et noté.
- US 2 Vallons : Lu et noté.
- JS St Privat : Lu et noté.
- AM St Donat : Lu et noté.
- FC Goubertois : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- ENT S Alban : Lu et noté.

DEMANDE D'ARBITRE

RAPPEL AUX CLUBS

Toute demande d'arbitre doit se faire au plus tard, le vendredi 15 jours avant la dite rencontre et sur imprimé à télécharger sur le site du District dans la rubrique « Documents Clubs »

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES INDEPENDANTS

Comme chaque saison sportive, les arbitres indépendants doivent s'acquitter de la somme de 50€40 correspondant à :

- La cotisation arbitre qui s'élève à 40€00.
- L'annuaire du District (reçu par voie postale), d'un montant de 10€40.

A ce sujet, un courrier sera prochainement envoyé à tous les arbitres indépendants.

Par conséquent, la commission de district de l'arbitrage demande aux intéressés de régler ce montant avant le vendredi 2 novembre 2018, délai de rigueur.

A défaut, tous les arbitres concernés seront mis en arrêt de désignation jusqu'à réception de leur règlement.

Liste des arbitres concernés : BAGHOUGHI Aziz CRESPO Pierrick GOMES Christian MIGUEL David ROUX Jason

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser UNIQUEMENT la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter OBLIGATOIREMENT cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».

En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

<u>ATTENTION</u>: Depuis le lundi 10 septembre 2018, <u>Tout Rapport concernant la Commission de Discipline</u> doit être envoyé <u>dans les 48 Heures</u> uniquement à la d'adresse ci-dessous : discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

<u>RAPPEL</u>: Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire

Jean Baptiste RIPERT